



## CSE UES AGSH Siège - Séance du 21 septembre 2023

Lors de la dernière séance du Comité social et économique (CSE) de l'établissement Siège UES AGSH (le 21 septembre), ont été abordés : des informations/consultations sur les principes d'aménagements des espaces dans le futur immeuble The Link, ainsi que sur le projet d'évolution de déménagement ultime du trading LNG (GRP) à Genève, la remise d'avis sur le projet d'open-spaces des étages 30, 31 et 32 de la Tour Coupole concernant des entités de GRP, les comptes rendus des certaines commissions. L'agenda était si chargé qu'il a été convenu que la séance se prolongerait le 4 octobre. On retiendra des débats du 21 octobre les points suivants.

### 1. Projet The Link

Une information/consultation sur les principes d'aménagements des espaces du projet The Link a été l'occasion de présenter aux élus l'état d'avancement de la construction de cet immeuble. Initialement prévu au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, l'emménagement dans cette nouvelle tour est maintenant attendu au 4<sup>e</sup> trimestre 2026. Notre vieille tour Coupole va devoir encore nous supporter un an de plus !

À la suite du showroom mobilier de mai dernier, poste et fauteuil de travail, cabine téléphonique et bulle autonome ont été sélectionnés. Un « deuxième tour » sera nécessaire pour les sièges de réunion.

La présentation d'un étage type a été l'occasion de confirmer l'aménagement en open-spaces regroupant sur l'exemple présenté entre 22 et 40 postes, avec au total 202 postes pour 240 salariés. En effet, l'occupation de ces espaces sera basée sur une « optimisation » (pseudo *flex-office* ?), considérant qu'en moyenne 75 % des salariés sont présents sur leur lieu de travail un même jour (chiffres basés sur les taux d'occupation des sites TotalEnergies de La Défense).

**Les élus du CSE ont décidé à l'unanimité de recourir à un expert habilité** afin entre autres d'évaluer la fiabilité de la méthodologie de mesure de la fréquentation des sites et d'apprécier les projets d'aménagement des espaces et de l'organisation du travail par rapport aux normes pertinentes, même facultatives, les plus récentes. Conjointe aux trois UES concernées (AGSH, Marketing/Services, Raffinage/Pétrochimie), elle se déroulera durant les prochains mois pour permettre une remise d'avis lors de la réunion ordinaire du mois de décembre 2023.

**Les élus SICTAME-UNSA et tout particulièrement le rapporteur de la CSSCT impliqué dans la définition du cahier des charges et le bon déroulé de cette expertise vont tiendront informés des résultats de celle-ci. N'hésitez pas à faire part de vos attentes sur le sujet auprès du SICTAME.**

### 2. Information/consultation sur le projet d'évolution du Trading LNG de GRP

Le responsable administratif GRP ainsi que le responsable de l'entité Ex-Terminal (TRDG/LNG) ont présenté le déménagement de cette dernière depuis La Défense vers Genève pour y retrouver le reste du trading LNG. Dix salariés sont concernés par ce transfert basé sur le volontariat, avec changement de contrat (contrat suisse TGPL). Il a été demandé que les renseignements actualisés (retraite, prévoyances santé et lourde, fiscalité, ...)

fournis lors des précédents transferts soient communiqués aux élus CSE et aux salariés concernés. Ces renseignements ont été envoyés aux élus du CSE, postérieurement à la réunion. En revanche, la direction est demeurée discrète au sujet d'un éventuel impact sur les bonus desdits salariés.

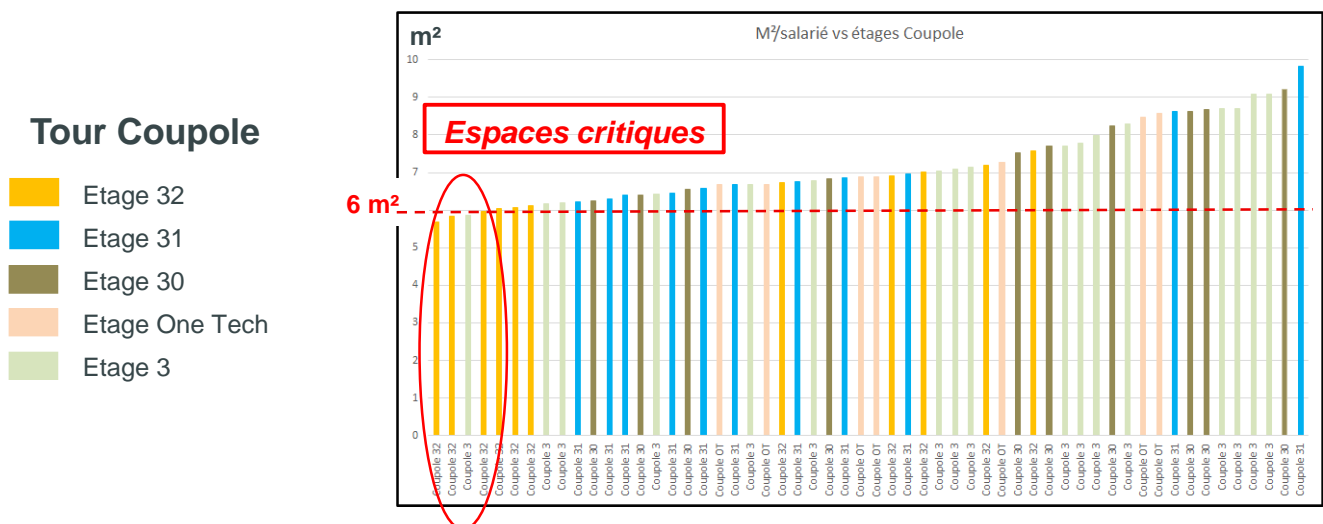
Après information des salariés dès l'issue de la séance du CSE du 21 septembre et remise d'avis du CSE le 19 octobre, les salariés concernés pourront faire part de leur décision ou non de mouvement courant novembre. Une mobilité intra ou inter branche sera proposée via Job Posting pour ceux ne désirant pas aller à Genève.

**Les élus SICTAME-UNSA veilleront à ce que le transfert de cette entité vers Genève se fasse en toute connaissance de cause pour les salariés concernés et que ceux ne désirant pas aller à Genève se voient proposer un poste en adéquation avec leur position actuelle. N'hésitez pas à faire part de vos interrogations sur le sujet auprès du SICTAME.**

### 3. Recueil d'avis sur le projet d'open-space pour GRP à la tour Coupole

Lors d'une réunion extraordinaire du CSE le 4 septembre dernier, un projet d'aménagement des étages 30 à 32 de la tour Coupole pour recevoir des entités GRP avait été présenté. Il concernait les entités LNG, P&S (People & Services) et SGF (Strategy Growth & Finance).

Environ 300 salariés sont concernés par cet emménagement privilégiant les open-spaces avec une surface moyenne s'établissant entre 6,47 m<sup>2</sup> et 7,90 m<sup>2</sup> par salarié selon les étages, dans la moyenne de ce qui est observé tour Coupole (One Tech, TGITS). Les élus ont identifié **trois cas critiques au 32<sup>e</sup> étage, où 33 salariés disposent de moins de 6 m<sup>2</sup> par personne** (deux cas pour LNG et un pour P&S).



De l'avis circonstancié remis par les élus (lien [ICI](#)), on retiendra :

- Des projets de déménagements ou de réorganisation de bureau ont été présentés pour lesquelles les élus ont remis des avis comportant le plus souvent des préconisations et des recommandations basées sur des normes en vigueur et des retours d'expérience (One Tech, Saclay, Saint Martin d'Hères, ...) ;
- Les élus regrettent que ces avis ne soient pas suivis d'effet au regard des projets présentés réduisant constamment les surfaces par salarié, laissant penser que les réorganisations n'ont pour unique but que de réduire le prix au m<sup>2</sup>, toujours au détriment des conditions de travail.

**Les élus SICTAME-UNSA seront vigilants lors de la mise en place de ces entités, principalement sur les points concernant la sécurité (déplacement du personnel entre les bureaux). Là aussi, n'hésitez pas à faire part de vos interrogations et remarques sur le sujet.**

Le président du CSE a indiqué que, par ailleurs, plusieurs projets d'extension des open-spaces sur Coupole sont envisagés. Une présentation avec le responsable de TFMS aura lieu ultérieurement.

### 4. Compte rendu de la réunion de la CSSCT du 23 mai 2023

Lors de cette réunion, furent présentés le rapport annuel de la CSSCT qui a fait l'objet d'une communication lors de la réunion du CSE de juin dernier ainsi que la restitution de l'enquête EUTELMED.

Cette enquête spot est censée remplacer le questionnaire proposé lors de la visite médicale bisannuelle, momentanément suspendue pour cause Covid-19. Elle s'est déroulée du 12 au 31 mars 2023 auprès de 4 097 salariés de l'UES AHSH Siège, avec trois questionnaires collectant les indicateurs psychologiques anxiété et dépression (via le HAD - « Hospital Anxiety and Depression Scale ») ainsi que l'indicateur stress perçu (via le PSS10 - « Perceive Stress Scale »). 1 308 salariés y ont répondu avec des scores moyens inférieurs aux seuils d'alerte pour l'anxiété et la dépression et concernant le stress, un stress perçu élevé pour 10% des répondants. Une analyse plus détaillée permet de remarquer :

- Des métiers avec des indicateurs plus élevés notamment au niveau du stress et de l'anxiété avec Communication et Droit aux entreprises,
- Des entités qui ressortent pour les mêmes raisons avec DG/COM et DG/JUR, EP/FE (Finance et Economie) et EP/NBCN (New Business et Carbon Capture) ainsi que GRP/LNG,
- Concernant les critères :
  - o Une tendance à la hausse des résultats pour le stress, assez marquée sur DG/COM et DG/JUR, directions malheureusement habituées depuis plusieurs années à cette caractéristique ;
  - o Une relative stagnation pour l'anxiété avec cependant des augmentations marquées pour les salariés en télétravail à 100 % et certains métiers (Achats, Systèmes d'information et Droit des entreprises ;
  - o Une tendance globale à la baisse des résultats pour la dépression.
- Les principaux facteurs de risque retenus : la nécessité de travailler rapidement, la cadence de travail élevée et le travail hors process.

**Ces restitutions sont très précieuses pour mettre en évidence les populations et/ou entités fragilisées mais elles n'ont de véritable intérêt que si elles sont suivies d'actions par la direction et des hiérarchies concernées pour résoudre ces problèmes de mal-être.**

La reprise des visites médicales des salariés (une toutes les deux ans) après la parenthèse pour cause Covid-19 devrait permettre de reprendre une restitution de l'Observatoire du stress à partir du questionnaire proposé à cette occasion.

**Les élus SICTAME-UNSA surveilleront tout particulièrement les métiers et entités signalées dans cette enquête. N'hésitez pas à faire part de vos retours sur le sujet auprès du SICTAME.**

## 5. Point sur la restauration

À la suite de la signature d'un nouveau contrat de restauration et des augmentations de prix survenues cet été sur les restaurants d'entreprise de Paris/La Défense, un point a été finalement soit inscrit à l'ordre du jour de cette séance du 21 septembre du CSE.

On rappellera à l'occasion que la restauration d'entreprise, prérogative des CE (Comités d'Entreprise remplacés par les CSE) a été délégué depuis longtemps aux services généraux de l'entreprise (aujourd'hui TFMS). Les CSE sont censés avoir un droit de regard sur la gestion de la restauration, mais force est de constater que celle-ci, principalement la partie technique des contrats est difficile à appréhender. Les chiffres ne sont d'ailleurs pas toujours clairs.

Ce point n'a pas permis de répondre de manière claire aux nombreuses questions avec cependant quelques points à retenir :

- Une offre Signature « générale » (dans le style du stand Signature actuel) est censée être effective courant octobre avec une offre Premium (on verra pour les prix, ...) ;
- Les préconisations du contrat semblent n'être suivies que par une entreprise extérieure sans véritable suivi interne (manque de personnel ?) ;
- La direction va se renseigner pour voir si elle peut fournir les éléments « techniques » du contrat (enfin !).

**N'hésitez pas à remonter au 16 vos commentaires/réclamations sur le sujet. Vous pouvez aussi faire part de vos retours auprès du SICTAME.**

## **6. Comptes rendus des commissions**

Du fait d'un agenda trop chargé, les comptes rendus des commissions ont été repoussé à la réunion extraordinaire prévu le 2 octobre prochain. Seul celui de la CSSCT a pu être présenté (voir plus haut) tout comme le vote de deux notes concernant la vente de la carte Decathlon (5 % de rabais) et les théâtres de proximité, notamment en province.

## **7. Réclamations individuelles et collectives (RIC)**

À chaque séance du CSE, les élus portent les réclamations des salariés auprès du chef d'établissement. Les questions sont variées, les réponses parfois succinctes ou en attente. A noter que celles de septembre 2023 n'ont pas été revues en séance faute de temps, vu l'agenda très chargé. Elles seront revues lors d'une réunion extraordinaire le 2 octobre prochain et feront l'objet d'une restitution ultérieure par le SICTAME.